



10 Bonnes raisons pour ne pas se syndiquer

Raison N° 4 C'est trop cher !!!



La cotisation à un syndicat, c'est comme une assurance auto : ça coûte cher jusqu'au jour où on a un accident. Alors, quand on peut assurer une auto, on peut assurer sa propre personne pour moins cher en se syndiquant. D'autant plus que la cotisation syndicale, elle, est déductible des impôts à 66 %

Vous vous dites : c'est pas faux

Alors contactez votre délégué CFE-CGC à l'adresse ci-dessous.

